



Lettre ouverte

Contact : association VPPN, 17 rue du Mazel, 34700 LODEVE

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris

Montpellier, le 15 mai 2024

Monsieur le Président,

Des ingénieurs spécialistes des questions de l'énergie l'affirment, non pas sur la base de leurs opinions ou convictions politiques, mais sur celle des lois incontournables de la physique et de leur connaissance du fonctionnement des réseaux électriques¹ :

L'éolien en France est d'inutilité publique majeure.

1-L'éolien industriel ne peut jouer qu'un rôle insignifiant en France pour lutter contre le réchauffement climatique : En effet, notre pays qui utilise désormais très peu de combustibles fossiles, produit essentiellement de l'électricité d'origine nucléaire et hydraulique. Ce sont ces deux énergies qui conditionnent les émissions des gaz à effet de serre (GES) de notre production d'électricité, lesquelles sont de très loin les plus faibles des grands pays industrialisés.

En outre, comme vous le savez, quand des éoliennes produisent, il faut réduire d'autant la production de nos principales productions pilotables, alors que leurs émissions de GES sont bien plus faibles que celles de l'éolien (nucléaire et hydroélectricité : 4 et 6 g CO₂eq par kWh produit, contre éolien terrestre 14g et éolien maritime 16g, selon les plus récents calculs de l'ADEME). Bien sûr, vous pourriez rétorquer que plus nous produisons d'électricité éolienne, plus nous pourrions décarboner l'électricité des autres pays d'Europe qui utilisent encore beaucoup les combustibles fossiles.

Cependant, comment pouvons-nous accepter de défigurer la France, de dégrader ses espaces terrestres et maritimes, de détruire la pêche artisanale et la biodiversité, de briser la cohésion sociale, uniquement pour exporter vers l'Europe de l'électricité intermittente subventionnée par les Français, parfois même à des prix négatifs?

Si nous voulons lutter contre les gaz à effet de serre (GES), investissons prioritairement et plus fermement dans les transports, la rénovation thermique des bâtiments et les sources de chaleur renouvelable.

¹ Voir, entre autres, les travaux de nombreuses institutions et personnalités : Académie des sciences, Académie des technologies, CEREME, Fondation Concorde, GSCE (Groupe des Scientifiques et des Citoyens pour l'Électricité), Jean-Marc Jancovici, et ceux des experts scientifiques de la Fédération Environnement Durable.

2 - Si dans l'avenir la production pilotable et non carbonée actuelle devenait insuffisante (perte de disponibilité du nucléaire ou accroissement de la demande d'électricité), une augmentation de la production industrielle d'électricité éolienne et solaire photovoltaïque intermittentes, aléatoires, non-pilotables et non stockables, ne pourrait satisfaire aux besoins des français sans qu'il y soit associé impérativement un complément d'électricité fourni par des nouvelles centrales pilotables à combustible fossile de même puissance installée. Celles-ci pourraient alors compenser les considérables aléas et fluctuations des énergies renouvelables intermittentes (ENRi) de façon à ajuster sur le réseau la production et la consommation d'électricité à chaque instant, évitant le blackout ou le délestage d'une partie de la clientèle.

L'affirmation si fréquente² qu'en attendant le nouveau nucléaire, l'éolien et le solaire PV permettront de faire face à une consommation accrue d'électricité dans les 10 à 20 années qui viennent est donc une dangereuse imposture, si elle masque cette réalité.

Notons que d'autres pays d'Europe augmentent aussi massivement leurs capacités d'électricité intermittente, mais prévoient en parallèle de nouveaux programmes de centrales pilotables au gaz (Allemagne, Royaume Uni...). **Recourir à des importations contractuelles d'électricité carbonée en provenance de ces pays, en attendant le nouveau nucléaire, s'opposerait à notre souveraineté énergétique et n'améliorerait pas non plus notre bilan carbone.**

Il est vrai que RTE ne prévoit pas de back-up carboné pour anticiper nos nouveaux besoins à 10 ans, mais d'y substituer des batteries à faible stockage journalier (surtout adaptées au rythme solaire) et des outils de flexibilité. Cependant ceux-ci sont souvent expérimentaux ou purement théoriques, à l'acceptabilité sociale incertaine, l'ensemble ne pouvant certainement pas être à l'échelle des besoins de notre pays.

3- Ces ingénieurs constatent aussi que les électricités intermittentes font inexorablement grimper le coût de production de notre électricité à cause du double investissement nécessaire (éolien/ solaire PV industriel et centrales pilotables) pour une même consommation d'électricité. D'autres surcoûts sont dus à la gestion de l'intermittence, à la perte de performance des centrales nucléaires associées qui doivent moduler arbitrairement leur production, mais aussi au développement et à la restructuration du réseau électrique pour intégrer les sources éoliennes dispersées dans les campagnes ou concentrées sur les côtes. Il s'agit là d'un gaspillage de centaines de milliards d'euros !

L'opinion publique commence à comprendre les conséquences de cette politique énergétique mal ciblée qui gaspille des sommes folles et prélève indirectement une lourde dîme sur notre économie pour permettre le développement massif d'énergies électriques intermittentes inutiles, dont la logique complexe n'est généralement pas expliquée par les médias. Elle constate principalement les destructions de plus en plus insupportables de sa qualité de vie, des paysages et de l'environnement.

Quand elle mettra en corrélation directe les échecs ruineux de cette politique énergétique avec l'augmentation de ses factures l'électricité, elle se retournera alors contre ses élus et ses dirigeants.

Cette politique, affirment les associations et personnalités signataires de cette lettre, est déraisonnable car non fondée scientifiquement, destructrice de l'environnement et d'activités essentielles et ruineuse pour le pays. Elle doit être revue de fond en comble.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir surseoir à toute nouvelle implantation industrielle d'éoliennes terrestres et maritimes dans notre pays tant que les conséquences de toute nature d'un développement des électricités intermittentes n'auront pas été soigneusement analysées par un comité d'experts indépendants et qu'un débat n'aura pas eu lieu à ce sujet au Parlement sur la base du rapport public qu'ils produiront.

² Mattias Vandenbulcke, directeur de la stratégie chez France Renouvelables déclarait récemment : « Il y a désormais un consensus pour dire que les renouvelables (comprendre éolien et solaire photovoltaïque) vont pourvoir au besoin supplémentaire d'énergie dans les quinze à vingt ans qui viennent, car les nouvelles centrales nucléaires, elles, ne seront pas prêtes avant 2035 ».

Vous seul pouvez décider d'un moratoire sur l'éolien industriel terrestre et maritime, avant que la France ne soit complètement massacrée.

Dans l'attente de votre réponse à l'appel de nombreuses associations, autres organisations et personnalités, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, les assurances de notre profond respect.



Catherine Boutin
FED-Administration



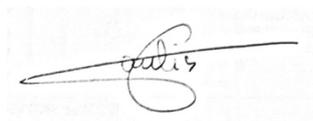
Gilles Forhan
APPGE



Gérard Soufflet
Ingénieur Supélec



Bernard Durand
Ingénieur des Mines



Florent Caulier
Collectif Vent debout



Marjolaine Villey-Migraine
Collectif 34-12



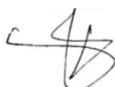
N. Beauzemont.
Gardiens du large.



Eric GUILLOT
Président PIEBÎEM



Christophe Vinson



Marcel Puygrenier.



Georges Clément



Christian Gayet



Johnny Wahl
SYNADEPA



Xavier MATHIEU
stop-éoliennes



Philippe Jacquelin.
Villes et Villages en Campagne



Jean PANEL
Pas de vent

Copies à :

- Monsieur le Premier Ministre
- Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires
- Monsieur le ministre de l'Économie, des Finances de la Souveraineté industrielle et numérique.
- Monsieur le Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'énergie

PERSONNALITES ET ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

BEAUZEMONT Nathalie, ingénieure ISEP (Institut Supérieur d'Electronique de Paris)

BUTRE Jean-Louis, ingénieur Physique et Chimie de Paris

DELAUNEY Serge, consultant Senior en énergie -30.

DHARMONS Michel, ingénieur militaire en Electrotechnique et Thermodynamique

DURAND Bernard, ingénieur des Mines, ancien président du Comité scientifique de l'European Association of Geoscientists and Engineers.

FURFARI Samuel, ancien haut fonctionnaire européen de la direction générale de l'énergie, professeur de politique énergétique et de géopolitique.

GAYET Christian, ingénieur de l'Ecole supérieure d'Electricité (ESE).

MAILLARD Jacques, docteur ès Sciences

GOULARD François : ingénieur de l'Ecole Centrale , ancien président du conseil départemental du Morbihan ou ancien ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

De REVIERS Bertrand, ingénieur, expert international (Economie, Développement)

SOUFFLET Gérard, ingénieur Supélec. Paris.

TACCOEN Lionel, directeur de la Lettre "Géopolitique de l'Electricité", ex-président élu du Comité Consultatif de l'Energie auprès de la Commission Européenne.

ARTHUR Didier, président de la SASAPE (Sauvegarde et Avenir de Sacy-le-Petit) -60.

BEAUZEMONT Nathalie, présidente Gardiens du Large -56.

BLANCHAT Thierry, président association DELIVRE – 49.

BLED DE LA PORTE Isabelle, présidente de l'association « Montreuil en Caux tempête»-76.

BOUTIN Catherine, coordination du collectif PULSE (Pour Un Littoral Sans Eolienne)
Vice-présidente de l'association SOS à l'Horizon - 76

BUTRE Jean-Louis, Président de la FED – Fédération Environnement Durable. 75.
(1100 adhérents)

CAULIER Florent, président du collectif « Vent debout » -59.

CHARRIER Mireille, présidente de l'Association pour la Protection des Paysages et de l'Environnement de Lathus -38.

CLÉMENT Georges, président de l'association Sauvegarde des Côtes d'Opale Picarde -80.

DE BELDER Eric, président de l'Association de Protection du Paysage Pézenol -34.

DELAUNAY Serge, vice-Président du Collectif contre les éoliennes du Bois des Lens- 30

DESROUSSEAUX Philippe, secrétaire général de l'association « Orient Sud Environnement-10.

DHERMONS Michel, membre de l'association « Vivre en Boischaut ».

DUBOIS Stéphane, président du Collectif ECEP (Environnement Champenois En Péril) de 18 associations- 51.

DUREUIL Bernadette, présidente de l'association Stop Eolienne Sussey-21.

FORHAN Gilles, secrétaire APPGE (Association pour la Protection du Patrimoine des Gorges de l'Escaumels) -15 et 46.

GUILLOT Eric, président de PIEBÎEM (Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer) - 56.

GURT Sonja : président de ECC (Environnement Confolentais et Charlois) - 86.

JACQUELIN Philippe, président de l'association « Villes et Villages en Campagne » - 89.

LEURENT Nathalie, présidente de « Eolienne Oise » - 60.

MAILLARD Jacques. président de l'association « Initiatives pour le climat et l'énergie» - 17

MAITREAU Karine, présidente de l'association « Chavagnes Authentique» - 49.

MATHIEU Xavier - vice-président Stop éolien 16 – association des collectifs d'associations de la Charente-16.

PANEL Jean : association PDVCN-ABS (PasDeVentChezNous-AvenirBoischautSud) .

PASQUIER Magalie, présidente de l'association « Agir Informer Respirer Ecouter » A.I.R.E.- 45.

POINTIER Jean-Hugues : président de l'association Plateform Thiérache.

POIRIER Gérard, président de l'association de Protection du Site des Petites Dalles- 76.

PUYGRENIER Marcel, président de l'association « Brisevent » -87.

RICHARD Roland, président de l'association Protection Paysage Environnement.

SAILLER Charles-Henri, président ADERE, porte-parole collectif stop éolien - 77.

SALLEY JEAN-PHILIPPE, président de l'association Alpes Provence Côte d'Azur Environnement (APCAE) et de Haut Buëch Nature -05.

SCHNELL Jean-Philippe, président de Isigny-Grandcamp Environnement.- 14.

TEXIER Hervé, président du collectif Belle Normandie Environnement (BNE), 65 associations.

RICHARD Roland : président de l'association Protection Paysage & Environnement- 31.

VILLEY-MIGRAINE Marjolaine, porte-parole. Collectif pour la protection des paysages et de la biodiversité 34-12 (50 associations de l'Hérault et Sud Aveyron).

VINSON Christophe, président association « Vents Contraires» -31.

WAHL Johnny, président du syndicat national de défense des pêcheurs artisans.